

Recyclage, réemploi et valorisation des déchets issus des chantiers de reconstruction ou d'amélioration de l'habitat à Saint-Laurent du Maroni

1. Contexte

Les déchets dans le secteur de la démolition et de la construction (BTP)

Le secteur de la construction et de la démolition (BTP) est à l'origine de 70% des déchets produits en France chaque année, soit 224 millions de tonnes de déchets produites en 2020. Le secteur du bâtiment produit, à lui seul 46 millions de tonnes de déchets, dont 75% de déchets inertes, 23% Déchets Non Dangereux Non Inertes, 2% Déchets Dangereux.

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a mis en place un plan unique devant être élaboré à l'échelon régional : le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD). La Collectivité Territoriale de Guyane a adopté son PRPGD en 2022.

L'enjeu principal de ce plan pour la Collectivité Territoriale de Guyane et de sa mise en œuvre est de « **faire du déchet une ressource et un levier pour l'économie guyanaise** ». Ainsi, le développement du réemploi des matériaux issus de la déconstruction semble une réponse pertinente pour accompagner la CTG dans la réalisation de cet objectif.

En Guyane, le sujet du recyclage et du (re)traitement des déchets semblent de plus en plus d'actualité : sur l'ouest de la Guyane, la déchèterie Colibri a ouvert en 2025. Les secteurs associatifs et du bâtiment se forme désormais sur le réemploi, en lien avec les nouvelles normes en vigueur. Cependant, un effort reste à faire notamment pour rendre accessible à toute et tous l'action du recyclage et du réemploi. L'objectif sera donc de créer une plateforme de réemploi au sein du quartier de la Charbonnière qui se trouve au centre de Saint-Laurent du Maroni et au sein duquel une opération programmée d'amélioration de l'habitat devrait être mise en œuvre à partir de novembre 2026.

De plus, le réemploi permet de répondre à plusieurs enjeux :

- **Rénover décarboné et en minorant les déchets**
- **Diminuer le reste à charge des projets de réhabilitation**
- **Créer de nouveaux emplois correspondant à une main d'œuvre peu qualifiée, majoritaire à Saint-Laurent du Maroni**
- **Valoriser des savoir-faire artisanaux**
- **Proposer un circuit-court du réemploi**

b. Les opérations d'amélioration de l'habitat à Saint-Laurent du Maroni

Les Compagnons Bâisseurs Guyane sont mandataires d'un marché de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale sur l'opération de Résorption de l'habitat insalubre (RHI). Les études pré-opérationnelles réalisées dans ce cadre ont permis de dimensionner la future OPAH et de déterminer les besoins liés à sa mise en œuvre. C'est dans ce cadre que le projet d'une plateforme de réemploi qui serait créé d'abord à l'échelle de l'OPAH de la Charbonnière a vu le jour. Le projet d'OPAH de la Charbonnière prévoit des travaux d'amélioration de l'habitat sur environ 80 maisons. Ces maisons étant essentiellement en bois, nous pensons que les matériaux qui seront déposés (bardage et bardeaux bois essentiellement) pourront facilement être réemployés (meubles, clôtures, bardage extérieur...). L'OPAH du centre-ville prévoit 200 chantiers d'amélioration de l'habitat. Le chantier de rénovation de l'ancien hôpital pourrait lui aussi générer un volume important de matériaux à réemployer.

c. Les besoins

Le projet de création d'une plateforme de réemploi des matériaux de construction répond à plusieurs besoins identifiés par les Compagnons Bâisseurs :

- **Les besoins liés aux chantiers des OPAH qui vont démarrer et générer un volume important de déchets**
- **Les besoins liés aux faibles moyens économiques des ménages**
- **Les besoins liés aux enjeux du développement durable**

Dans ce contexte, les Compagnons Bâisseurs Guyane, en partenariat avec la ville de Saint-Laurent du Maroni, se fixent pour objectif **d'ouvrir une plateforme de réemploi sur la commune de Saint-Laurent du Maroni**. A moyen terme, la plateforme de réemploi pourra s'ouvrir à un public plus large.

Cette démarche permettrait de limiter les déchets des chantiers en entrant dans une démarche circulaire et durable permettant leur valorisation. Le recyclage et le réemploi permettraient par ailleurs de mettre à disposition des matériaux à moindre coût pour les habitants ou pour des aménagements participatifs urbains.

IMAGES DE LA CHARBONNIERE



Ainsi, une plateforme de réemploi des matériaux issus de la dépose des chantiers de la Charbonnière pourrait être mis en place.

En plus de son caractère écologique et économique, cette démarche s'inscrit également dans une dimension sociale puisqu'elle pourra permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle.

d. Première diagnostic des ressources de la Charbonnière Matériaux et équipements de récupération

Bois :

Bardeaux bois

Maison A - 143m^2 de toiture x $0.054 = 7,72 \text{ m}^3/\text{maison}$

$7,7 \text{ m}^3 \times 23 \text{ maisons} = \mathbf{177 \text{ m}^3}$

Maison B - 130m^2 de toiture x $0.054 = 7,02 \text{ m}^3/\text{maison}$

$7 \text{ m}^3 \times 60 \text{ maisons} = \mathbf{420 \text{ m}^3}$

Bardage bois :

Maison A – 40m^2 de bardage x $60\% = 24\text{m}^2$ x $0.024 = 0,576 \text{ m}^3/\text{maison}$

$0,576 \text{ m}^3 \times 23 \text{ maisons} = \mathbf{13 \text{ m}^3}$

Maison B – 100m^2 de bardage x $60\% = 60\text{m}^2$ x $0.024 = 1,44 \text{ m}^3/\text{maisons}$

$1,44 \text{ m}^3 \times 60 \text{ maisons} = \mathbf{86 \text{ m}^3}$

Plancher bois :

Maison A – 82m^2 de plancher x $30\% = 24,6\text{m}^2$ x $0,03 = 0,74 \text{ m}^3/\text{maison}$

$0,74 \text{ m}^3 \times 23 \text{ maisons} = \mathbf{17 \text{ m}^3}$

Maison B – 94m^2 de plancher x $30\% = 28,2\text{m}^2$ x $0,03 = 0,85 \text{ m}^3/\text{maison}$

$0,85 \text{ m}^3 \times 60 \text{ maisons} = \mathbf{51 \text{ m}^3}$

TOTAL BOIS – 764 m³

HYPOTHÈSE DE RÉUTILISATION DE 70% DU GISEMENT DE BOIS DISPONIBLE

PRIX DU BOIS NEUF - 1000 €/m^3 - RÉVISÉ À 600 €/m^3 POUR LE BOIS DE RÉCUPÉRATION

SOIT UNE VALEUR ÉCONOMIQUE DE - $764 \text{ m}^3 \times 70\% \times 600 \text{ €/m}^3 = \mathbf{320\,880 \text{ €}}$

Appareils sanitaires :

Cuvettes WC – **60 à 83 U**

Lavabo – **60 à 83 U**

Cuivre :

Electricité :

Fils électriques – $40 \text{ ml}/\text{maison} \times 83 \text{ maisons} = \mathbf{3320 \text{ ml}}$

Soit 372 kg

Plomberie :

Tuyaux cuivre – $10 \text{ ml}/\text{maison} \times 83 \text{ maisons} = \mathbf{830 \text{ ml}}$

Soit 907 kg

TOTAL CUIVRE - 1279 kg

SOIT UNE VALEUR ÉCONOMIQUE DE – $1279 \text{ kg} \times 6,30 \text{ €/kg} = \mathbf{8\,058 \text{ €}}$

2. ACTION 1 : Innover en matière de gestion des déchets sur les opérations d'amélioration de l'habitat – année de préfiguration

a. Etude de faisabilité pour le réemploi de PMCB sur la commune de Saint-Laurent du Maroni

La plateforme de réemploi, fonctionnant en lien avec les OPAH de la ville, serait un modèle pilote pour les futures installations en Guyane. Cette démarche innovante sur le territoire doit inclure les étapes suivantes :

- Réaliser une étude de faisabilité du réemploi des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) en vue, à terme, de la création d'une matériauthèque à Saint Laurent du Maroni :
 - **Etudier l'aspects règlementaires du réemploi**
 - **Sensibiliser la Maîtrise d'Ouvrage à la question du réemploi des matériaux**
 - **Evaluer le gisement mobilisable à Saint Laurent du Maroni/Mana/Apatou**
 - **Lister les contraintes et les opportunités de la thématique du réemploi des matériaux de construction**
- Identifier les principales ressources clés pour le territoire l'Ouest Guyanais
 - **Lister les bâtiments à déconstruire ou rénover**
 - **Cataloguer les matériaux à potentiel de réutilisation contenus dans ces bâtiments (Diagnostic simplifié PEMD des bâtiments à déconstruire à SLM)**
- Réaliser un catalogue/guide de réemploi des matériaux
 - **Quels types de matériaux présentent les meilleures conditions théoriques pour le réemploi**
 - **Evaluer le gisement mobilisable dans l'Ouest Guyanais**

b. Définition du modèle économique et du mode de gestion de la plateforme de réemploi

L'objectif est que la Plateforme de Réemploi puisse ouvrir à l'issue de la première année du projet (sous condition de démarrage des OPAH de la ville).

Pour cela, il sera réalisée une analyse et une identification des sources de revenus (vente des matériaux réemployés, prestations de service, subventions, partenariats...) tout en prenant en compte les coûts liés à la collecte, au tri, au stockage et à la distribution éventuelle des matériaux. Il s'agira ici de définir une structure financière durable, capable de garantir l'accessibilité pour les publics cibles tout en assurant la viabilité de la plateforme au minimum sur la durée des OPAH (entre 5 et 10 ans).

Les pistes à étudier dans le cadre du modèle économique de cette structure englobent différents axes :

- **Aides et Subventions**
- **Revente de PMCB**
- **Bureau d'Etude - diagnostics PEMD/Etudes Ressources**
- **Espace ludique et éducatif dédié aux animations**

L'étude permettra également définir le mode de gestion de la plateforme : organisation opérationnelle, rôles des différentes parties prenantes, fonctionnement (logistique, approvisionnement, gestion des stocks...) et mécanismes de gouvernance.

c. **Partenariats et formations**

La définition du projet permettra de nouer les partenariats nécessaires à la mise en place de la plateforme (partenaires techniques et financiers : commune, CCOG, CTG, ADEM, VALOBAT, associations...).

Des formations ont été identifiées afin de permettre à l'équipe Compagnons Bâisseurs de monter en compétences sur le réemploi.

3. ACTION 2 : Contribuer à la réduction des déchets de démolition du secteur BTP, rendre les matériaux accessibles aux ménages modestes et contribuer à faire baisser le coût des chantiers

Les activités qui seront mises en place dans le cadre de la plateforme seront les suivantes :

a. **La collecte et le tri des matériaux**

- **La collecte pourra se faire directement à la plateforme, sous la forme de réception de dons de particuliers ou d'entreprises qui seront triés puis destinés au réemploi à la revente directe.**
- **Elle pourra également se faire directement sur les chantiers, par le biais de la dépose sélective qui pourra être menée en appui des entreprises ou directement avec les habitants.**

Exemple de matériaux à récupérer : bois, métaux, etc. appareils sanitaires, métaux

Des bennes pourront être mises à disposition des habitants pour les matériaux à évacuer (en partenariat avec la décharge ou un éco-organisme), cependant les matériaux à privilégier seront ceux pouvant être réemployés et/ou revendus. Un important travail de tri sera à faire au moment de la collecte.

Enfin, nous envisageons également de pouvoir recevoir des dons d'entreprises (matériaux déclassés par exemple) qui pourront être mis en vente à prix réduit au sein de la plateforme.

b. La valorisation des matériaux

- **Travailler les matériaux et proposer des solutions pour leur réutilisation**
- **Travail du bois et de l'appareillage sanitaire**
- **Collecter et orienter les déchets non utilisables sur place vers les filières appropriées - métaux, plastiques, gavas**
- **Utiliser les matériaux de réemploi sur les chantiers ARA des Compagnons Bâtisseurs**

c. La vente et la distribution

Renseignements, vente, rangement, gestion des stocks... La gestion quotidienne de la plateforme détailler

d. Offrir un espace de recyclage pour les matériaux ne pouvant pas être réemployés par la plateforme

Compte tenu des différents freins à une bonne gestion des déchets qui existent à Saint-Laurent du Maroni (éloignement de la déchèterie, manque de sensibilisation sur le sujet...), la plateforme de réemploi proposera également un espace dédié au recyclage ou tout simplement aux déchets. Cela se fera grâce à la mise à disposition de bennes par la déchèterie ou les éco-organismes.

a. Faire vivre la démarche : ateliers, sensibilisation, communication

b. Année N :

- a. Ensemble des études et des démarches nécessaires à la mise en place de la plateforme

c. Année N+1 :

- a. Démarrage des chantiers de rénovation sur la Charbonnière avec la collecte des matériaux PMCB sur la plateforme
- b. Mise en place d'atelier de recyclage des matériaux
- c. Mise en place des ateliers de formation du grand public sur le recyclage et le réemploi des matériaux

4. Impacts attendus et évaluation

- Création d'un ETP en phase deux du projet (n+1), évolutif en fonction de la progression du projet (au-delà de la temporalité du présent appel à projets)
- Permettre au public modeste d'avoir accès à des matériaux à prix réduit, réduire la charge financière des familles modestes sur les OPAH ou chantiers individuels sur la commune de SLM
- Mise en place d'ateliers et de formations concernant le recyclage et le réemploi des matériaux de la déconstruction

Les indicateurs d'évaluation envisagés pour le projet sont les suivants :

- Etude de faisabilité pour le réemploi de PMCB sur la commune de Saint-Laurent du Maroni réalisée : 1 (respect des délais)
- Etude sur le modèle économique et le mode de gestion de la plateforme de réemploi de la Charbonnière réalisée : 1 (validation du tour de table financier)
- Plateforme de réemploi ouverte : 1 (déterminer un objectif de tonnage de récupération et une valorisation des exutoires)
- Diminution du reste à charge des familles
- Nombre d'ETP créé à l'issu du projet : 1
- Nombre de bénéficiaires à l'issu du projet : 50
- Nombre de donneurs de matériaux (entreprises) à l'issu du projet : 4
- Nombre d'ateliers ou d'animations réalisés à l'issu du projet : 6

5. Le public cible

Le projet cible :

B to C

- Les ménages de la Charbonnière et du centre-ville qui s'inscriront dans les opérations d'amélioration de l'habitat menées par la ville : environ 300 ménages concernés
- Les habitants de Saint-Laurent du Maroni qui souhaitent entreprendre des travaux d'amélioration de leur logement.

B to B

- les entreprises du BTP travaillant sur les chantiers de rénovation sur les OPAH de la Charbonnière ou du centre-ville uniquement pour garantir l'accès aux matériaux à des personnes aux ressources modestes
- Les entreprises de vente de matériaux pour des dons

Description du public bénéficiaire du projet :

- Les habitants de la Charbonnière
- Les habitants de Saint Laurent du Maroni au revenus modestes ou très modestes
- Les BTP au titre de plateforme de dépôt des PMCB

Constitution de l'équipe projet :

- Les Compagnons Bâisseurs Guyane - 9 salariés dont 1 responsable de l'antenne Guyane, 1 chef de projet habitat, 2 animatrices habitat, 1 animatrice socio-professionnelle, 4 animateurs techniques, 4 services civiques
- Association Nationale Compagnons Bâisseurs à Rennes avec, en autres, 1 chargée de projet Habitat Durable

Partenariats

A ce stade, les parties prenantes du projet sont :

- La ville de Saint-Laurent du Maroni
- Les Compagnons Bâisseurs Guyane
- Valobat
- CCOG - collaboration et soutien logistique sur le traitement des déchets/déchetterie Colibris
- CTG - soutien financier
- ADEME - soutien structurel

Les partenaires suivants seront démarchés pour être intégrés à la démarche :

- DGTM - soutien financier
- La ressourcerie de Saint-Laurent du Maroni
- AQUAA - collaboration en termes de savoir-faire et de création de réseau
- Association Symbioz - Cayenne - collaboration en termes de savoir-faire et de création de réseau
- Plateformes de réemploi de matériaux du bâtiment « Soli'bât » en métropole (Nouvelle Aquitaine et Centre-Val-De-Loire), gérées par les associations de Compagnons Bâisseurs - collaboration en termes de savoir-faire
- Le Gac - création d'un réseau d'approvisionnement
- Bâtiment Guyane - création d'un réseau d'approvisionnement
- Leader Mat - création d'un réseau d'approvisionnement
- Etablissement Gautier - création d'un réseau d'approvisionnement

Budget :

Année 1

RH : 60 jours Chef de Projet, 6 Responsable antenne

Année 2

RH : 30 jours Chef de Projet, 6 Responsable antenne, 200 jours Animateur technique

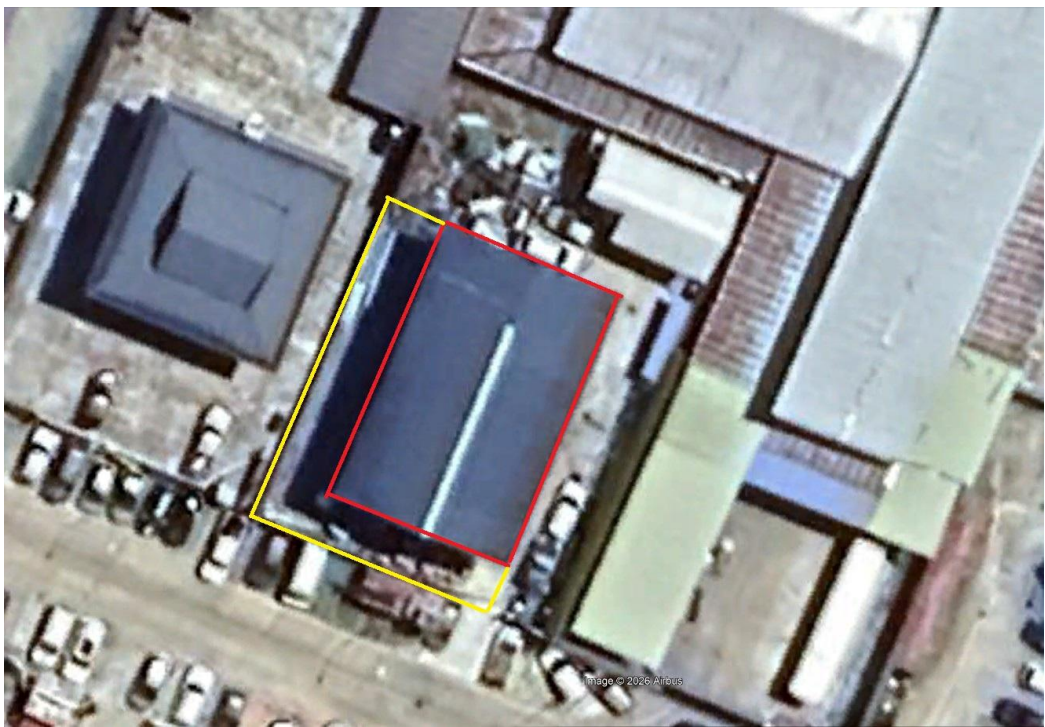
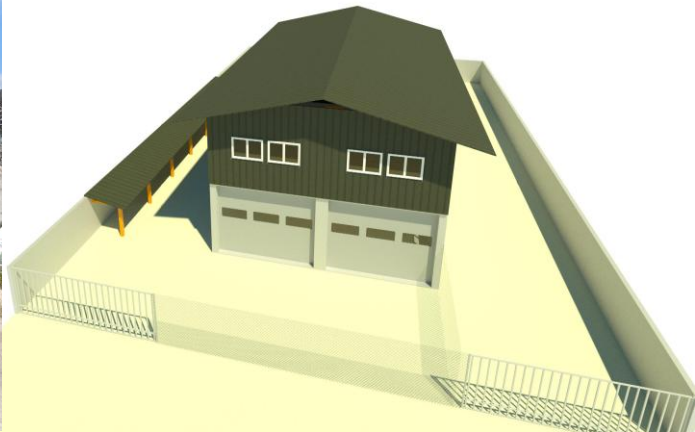
Achat véhicule (prévoir camion plateforme) env. 20 000€/25 000€

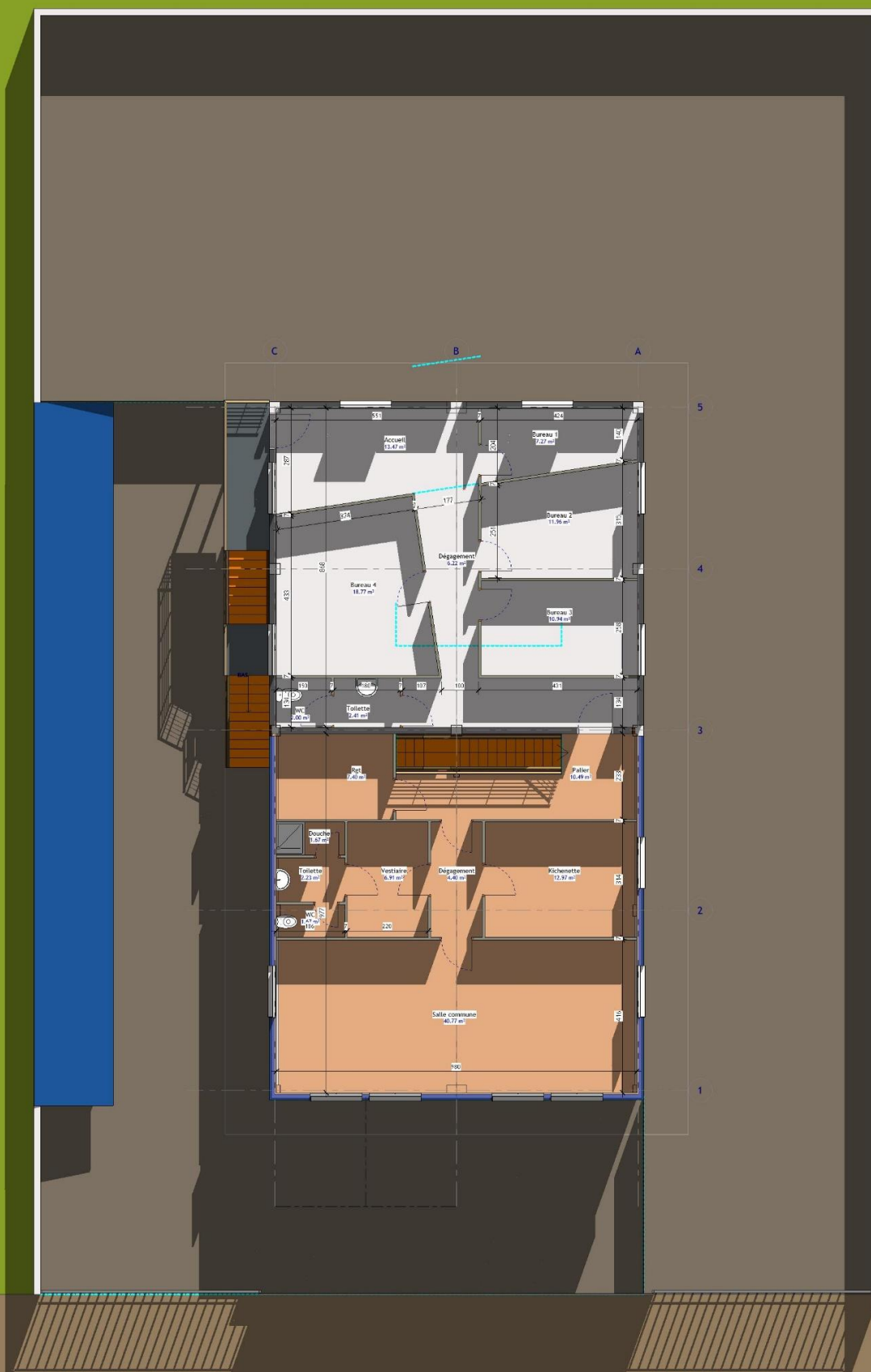
Equipement de la plateforme

- combiné bois	- 20 000 €
- outillage électroportatif	- 10 200 €
- outillage manuel	- 3 500 €
- transpalette	- 3 000 €
- <u>balance</u>	- 2 500 €
	39 200 €

Aménagement de la plateforme : rangement, espace atelier, etc.

Plateforme de Réemploi à Saint-Laurent-du-Maroni





ÉTAGE



A Courbevoie, le 21 juillet 2025

Objet : Lettre de soutien pour la création d'une plateforme de réemploi à Saint-Laurent-du-Maroni par les Compagnons Bâisseurs Guyane.

Madame, Monsieur,

Valobat est un éco-organisme agréé au titre des catégories 1 et 2 de la REP PMCB (sept. 2022), des catégories 3 et 4 de la REP ABJ (déc. 2023) et de la REP DEA (déc. 2023) afin de garantir aux fabricants et distributeurs du bâtiment la prise en charge de leur responsabilité et aux détenteurs de déchets issus des chantiers des solutions de reprise permettant le réemploi et le recyclage/valorisation de ces produits. Par ailleurs, Valobat entend offrir à ses adhérents un service dédié à la REP Emballages professionnels.

Le réemploi des produits et matériaux issus des chantiers du bâtiment est une priorité pour Valobat. A ce titre, nous déployons des plans d'actions ambitieux pour faire émerger ce nouveau marché autour de nouvelles pratiques des acteurs. Aussi, nous avons identifié la plateforme de réemploi comme un outil essentiel à la structuration de l'offre permettant la rencontre avec la demande.

Nous avons donc pris connaissance avec intérêt la création d'une plateforme de réemploi de matériaux de construction à Saint-Laurent-du-Maroni porté par les Compagnons Bâisseurs Guyane. Il nous a été présenté comme entendant participer à la structuration d'une démarche de réemploi sur l'ouest guyanais, en s'appuyant notamment sur la valorisation des gisements de matériaux issus des opérations de rénovation urbaine du territoire (OPAH-RU de la Charbonnière, OIN Charvein).

Cette dynamique s'inscrit dans celle de nos plans d'actions.

Pour toutes ces raisons, j'apporte mon soutien au développement de cette plateforme et espère vivement que le projet puisse prochainement s'incarner par de véritables réalisations sur le terrain.

Jérôme d'ASSIGNY
Directeur des affaires publiques

ANNEXES 2

Chers candidats,

En premier lieu nous tenons à vous témoigner notre satisfaction d'avoir reçu autant de projets engagés, et ce sur l'ensemble des territoires concernés par cet AMI.

Le jury Interdom que nous avons réussi à constituer pour l'occasion, partage également ce constat et a eu la responsabilité de déterminer les deux lauréats.

L'ensemble des dossiers ont été évalués individuellement, puis une rencontre avec le jury au complet a permis d'affiner l'analyse de chaque dossier.

Les deux lauréats de l'AMI Valorisation innovante des déchets sont :

- ***Le projet PLATEFORME DE REEMPLOI porté par LES COMPAGNONS BATISSEURS DE GUYANE.***
- ***Le projet CALISTO porté par la société ELIXIRTERRA.***

L'ensemble des candidats recevront un petit CR des retours du jury individuellement, nous avons eu quelques contraintes organisationnelles ces dernières semaines retardant la récolte, mise en forme, et transmission de ces éléments mais cela est bien en préparation pour chacun de vous.

Nous vous félicitons tous pour votre prise de position face à cette problématique commune à nos territoires.

Nous nous tenons à votre écoute si vous souhaitez échanger,

Bien cordialement,



SYNERGILES
Pôle d'innovation de la Guadeloupe



JIMITRI SPERONEL
Chargé de mission innovation
Relation adhérents et partenaires

☎ 0690 45 83 68 - 0590 57 02 38

✉ jimitri.speronel@synergiles.org

🌐 www.synergile.fr

📍 Im. France-Antilles Rez-de-chaussée
Moudong Sud, Baie-Mahault 97122



ANNEXES 2

Bonjour,

Comme convenu dans l'échange précédent, nous avons réalisé une extraction des commentaires principaux laissés par les membres du jury inter dom de l'AM auquel vous avez candidaté.

Le volume de commentaire est bien entendu variable d'un projet à l'autre et vous est transmis avec un objectif de transparence mais surtout afin de vous permettre d'avoir une idée des questionnements et réflexions suscitées face à la proposition que vous avez formulée.

Candidat n°2 - PLATEFORME DE RÉEMPLOI

« Projet très intéressant ; pérennisation de la démarche car adossée à un chantier de réhabilitation ; mais quid de la plateforme après la fin du chantier ?
Ce projet répond clairement à un besoin sur la commune de Saint Laurent du Maroni. Cette initiative portée par les Compagnons bâtisseurs, entité reconnue pour son sérieux, permet d'envisager une solution de valorisation des déchets du BTP intégrée au territoire communal et répondant pleinement aux besoins de la population.
Projet à fort potentiel, il répond à un besoin, crée de l'emploi et impacte le quotidien des habitants. Cependant la stratégie financière est à revoir afin qu'il puisse s'inscrire comme projet durable et non pas rester à l'échelle d'un projet pilote.
Bonne intégration de la dimension sociale dans ce projet. Belle perspective pour inspirer d'autres territoires. Projet concret qui aura un impact réel sur l'habitat. Bon travail d'identification de partenaires. Le stade d'avancement est plus poussé que celui d'un avant-projet. Découvrir la plateforme Karuexchange si ce n'est pas déjà fait. »

Nous restons bien entendu à l'écoute si besoin,
Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement classique ou soutenir nos actions en faveur de la transition écologique ou énergétique vous pouvez nous solliciter à ce sujet (SYNERGILES – QUALITROPIC – CAPENERGIES).

Pour ceux que ces éléments pourront intéresser, notez qu'en Guadeloupe :

- Le village de l'économie circulaire se tiendra ce vendredi et samedi au MACTE
- L'observatoire des déchets et de l'économie circulaire publiera son bilan 2024 ce 18 novembre (événement ouvert et ressources bientôt dispo en ligne sur notre médiathèque).

Bien cordialement,



JIMITRI SPERONEL
Chargé de mission innovation
Relation adhérents et partenaires

☎ 0690 45 83 68 - 0590 57 02 38

✉ jimitri.speronel@synergiles.org

🌐 www.synergile.fr

📍 Im. France-Antilles Rez-de-chaussée
Moudong Sud, Baie-Mahault 97122





SYNERGILES
Immeuble France-Antilles
ZAC de Moudong Sud
97122 BAIE-MAHAULT
0590 570 238

A Baie-Mahault, le 1^{er} juin 2026

Objet : Lettre de soutien pour la création d'une plateforme de réemploi à Saint-Laurent-du-Maroni par les Compagnons Bâisseurs Guyane

Madame, Monsieur,

Le pôle d'innovation SYNERGILES a été créé en 2007 sous l'impulsion d'entrepreneurs guadeloupéens, de la Région Guadeloupe et d'organismes de l'Etat tels que l'ADEME et la DEAL. Il est spécialisé en ingénierie de l'innovation dans le domaine de la transition énergétique et écologique et joue le rôle d'interface entre les sphères institutionnelles, de la recherche et de l'industrie, avec une mission forte d'animation du territoire et de diffusion des savoirs sur ses cinq thématiques : énergie, climat, déchets, mobilité et bâtiments durables. **Son statut est celui d'une association loi 1901 à but non lucratif et son périmètre s'étend au-delà de la Guadeloupe, aux Antilles Françaises et à la Guyane, se manifestant notamment par des actions conjointes avec ces territoires.**

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) 2025 sur la « **Valorisation innovante des déchets** », **le projet de plateforme de réemploi porté par les Compagnons Bâisseurs Guyane a été distingué par le jury Interdom** et retenu pour la pertinence de son approche, son potentiel d'impact territorial et sa contribution à l'économie circulaire en Guyane. À ce titre, notre équipe accompagne activement le porteur du projet afin de l'aider à consolider le modèle, structurer l'organisation, renforcer les partenariats afin de favoriser les conditions du déploiement de leurs activités. Nous sommes convaincus que cette plateforme de réemploi constitue une réponse innovante et concrète aux enjeux de réduction des déchets, de préservation des ressources et de création de valeur sociale et environnementale sur le territoire.

Forts des avancées déjà réalisées et de l'engagement de l'équipe porteuse, nous lui apportons notre plein soutien dans la poursuite du développement de cette initiative ainsi que dans la mise en œuvre des prochaines étapes de son déploiement. Nous sommes convaincus de son intérêt pour le territoire guyanais et de sa capacité à générer des retombées positives durables au bénéfice des acteurs locaux et des populations.

Le Président du Pôle d'innovation Synergiles
M. Bertrand VIRET

SYNERGILE
Immeuble France-Antilles
ZAC de Moudong Sud 97122 BAIE-MAHAULT
Tél. : 0590 57 02 38 / 0590 10 61 61
secretariat@synergile.fr
Siret : 303 687 592 000 33

SYNERGILES

Immeuble France-Antilles - ZAC de Moudong Sud - 97122 BAIE-MAHAULT
Standard: 0590 570 238 - www.synergile.fr - siret 303 687 592 00033

ANNEXES 3

Formation de Tomasz Szkaluba Architecte DPLG
Chef de Projet Habitat Guyane



Organisme de formations professionnelles

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Je, soussignée, Mme Cécilia JAVELOT, agissant en qualité de formateur
pour l'organisme de formation FAYA PÉKEN,
Certifie que Tomasz Szkaluba ;
A suivi l'action de formation : RÉEMPLOI : découvrir les enjeux, les
diagnostics PEMD et ressources, la dépose sélective et des retours
d'expérience.
Date : du 11/06/2025 au 24/06/2025 ;
Lieu de réalisation : PAVP , 13 avenue Léopold Héder
97300 CAYENNE
Durée : 26 heures

NIVEAU DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES

NA=non acquis, EA = en cours d'acquisition, A = acquis, NV = non vu

REEMPLOI	NA	EA	A	NV
MODULE 1 : Introduction, les enjeux du réemploi de matériaux				X
MODULE 2 : Découverte du diagnostic PEMD			X	
MODULE 3 : Découverte du diagnostic Ressources			X	
MODULE 4 : Prototypage d'une plateforme de réemploi			X	
MODULE 5 : Découverte de la dépose sélective			X	
MODULE 6 : Étude de retour d'expérience			X	

Date : 26/06/2025

Signature évaluateur

Association loi 1901 FAYA PÉKEN – 485 D, route de la Distillerie – Cogueau Lamirande – 97351 MATOURY
Tél : 0594 39 35 93 – Mail : fayapeken@fayapeken.org – SIRET : 923 186 050 00012 – N° d'Activité : 039 734 490 97

Modifié le 03/02/2025